

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DEUXIÈME COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES 400 ANS DE LA NAISSANCE DE JEAN DE LA FONTAINE

Laon, le 10 octobre 2020

La commémoration, en 2021, des 400 ans de la naissance de Jean de la Fontaine à Château-Thierry sera l'occasion d'encourager la création artistique autour de l'œuvre du fabuliste, et de construire un héritage durable susceptible de renforcer l'attractivité du territoire, en associant durablement Jean de la Fontaine à la ville de Château-Thierry et au département de l'Aisne.

Le deuxième comité départemental des 400 ans de Jean de La Fontaine, qui s'est tenu le 9 octobre 2020 à Laon, sous la présidence du Préfet de l'Aisne, Ziad Khoury et du Président du conseil départemental, Nicolas Fricoteaux, a eu pour objet d'assurer le suivi des avancées intervenues depuis le 10 juillet 2020, date du précédent comité départemental.

Grâce aux travaux menés par la commune de Château-Thierry et par les six comités thématiques associant des acteurs du département de l'Aisne intervenant dans le champ de l'éducation, du spectacle vivant, des arts visuels et du numérique, de la littérature, du patrimoine et des musées, ainsi que sur les questions de promotion du territoire et de rayonnement international, un calendrier prévisionnel des événements qui ponctueront l'année 2021 a été présenté. Certains temps forts sont à noter tout particulièrement :

- la **Semaine Internationale de la Francophonie autour du 20 mars 2021** donnera lieu à l'organisation de conférences autour de la figure de Jean de la Fontaine, à l'Assemblée nationale, mais aussi à la restitution, au Palais des Rencontres de Château-Thierry, des travaux menés au sein des différents établissements scolaires du département dans le cadre du Rendez-vous annuel de la langue française à partir de l'œuvre de Jean de la Fontaine ;

- les **festivals du printemps 2021 dans le département de l'Aisne feront la part belle à Jean de La Fontaine** : le festival Sous les Toiles à Laon prévoit, au mois de mai, une création théâtrale de rue autour de la vie de Jean de la Fontaine ; certains concerts du « Printemps de Kit Armstrong » les 5 et 6 juin à Hirson seront inspirés par la figure de Jean de la Fontaine.

- Les principales festivités seront organisées autour de la date anniversaire de Jean de la Fontaine, le 8 juillet 2021 : elles débuteront à Château-Thierry dès le 25 juin avec les Fêtes Jean de la Fontaine, du Timbre spécial de La Poste et connaîtront leur point d'orgue les 8 juillet (lancement des travaux du musée Jean de la Fontaine et spectacles à Château-Thierry) et 10 juillet avec l'organisation d'un grand concert par le conseil départemental de l'Aisne.

Par ailleurs, à la suite de la venue du Ministre Xavier Darcos à Château-Thierry, le 2 septembre 2020, le partenariat avec l'Institut de France se concrétise :

- **Amin Maalouf**, Membre de l'Académie française, devrait être le parrain des festivités de 2021. Il participera notamment à la cérémonie de lancement des commémorations prévue en décembre 2020 ou janvier 2021 ;

- Un **colloque** sera organisé à l'**Institut de France** durant la semaine du 21 juin 2021 et consacré à la relation des Académiciens à l'œuvre de Jean de la Fontaine ;

- Une **radio en ligne** « **Canal Académie** » diffusera des programmes spécifiquement créés par l'Institut de France autour de la figure et de la modernité de Jean de la Fontaine.

Enfin, l'identité visuelle (logo et charte graphique) des commémorations de 2021 consacrées à Jean de la Fontaine est en cours de définition. Un appel d'offres a été lancé par la ville de Château-Thierry le 30 septembre 2020. Tous les professionnels intéressés sont invités à présenter leur candidature.

Les projets locaux labellisés dans le cadre de l'année La Fontaine par le comité de pilotage pourront faire l'objet en principe d'un financement de l'État au titre des différents fonds de droit commun.

Une œuvre artistique de plein air (sculpture) devrait en outre faire l'objet d'une commande publique sous l'égide la commune, avec un accompagnement financier de l'État selon des modalités à définir.